



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Dexia

Question écrite n° 37205

Texte de la question

M. Claude de Ganay attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur les recommandations du rapport de la Cour des comptes du 18 juillet 2013 portant sur les conséquences du sinistre de l'établissement bancaire Dexia. Ce rapport préconise d'assurer l'efficacité de la future autorité unique de supervision bancaire européenne en soutenant les projets d'harmonisation de la réglementation prudentielle dans les différents pays de la zone euro. Il lui demande si le Gouvernement prévoit de suivre les recommandations de la Cour des comptes et de les mettre en oeuvre prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Claude de Ganay](#)

Circonscription : Loiret (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37205

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 septembre 2013](#), page 9556

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)